

La tutelle de la congrégation des Religieux marianistes recrute pour la rentrée de septembre 2026 un chef d'établissement du second degré (Départ en retraite du chef d'établissement actuellement en poste)

La tutelle de la congrégation des Religieux marianistes recrute pour la rentrée de septembre 2026 un chef d'établissement coordinateur pour l'institution Sainte -Marie à Antony (92).

Cet établissement accueille 3500 élèves. Il est composé d'une école primaire avec un chef d'établissement de 24 classes 700 élèves, d'un collège de 49 classes 1500 élèves, d'un dispositif ULIS, d'un lycée d'enseignement général et technologique de 33 classes 1100 élèves de classes préparatoires avec environ 200 élèves.

Profil recherché :

- Adhésion au charisme marianiste avec la volonté d'en approfondir la connaissance et au style éducatif marianiste fondement du projet éducatif.
- Engagement dans la mission pastorale afin de mobiliser tous les acteurs de la communauté éducative et de rechercher des propositions adaptées à tous les élèves.
- Expérience de direction indispensable.
- Capacité d'innovation pédagogique afin de répondre aux besoins du notre temps.
- Capacité à prendre en considération les réalités locales, à entretenir les relations avec les partenaires locaux (Eglise, collectivités territoriales, APEL, établissements scolaires du secteur ...) et à veiller à la mixité sociale.
- Capacité de management des équipes avec bienveillance et autorité.
- Capacité à travailler en lien avec le CA de l'OGEC.
- Expérience dans le domaine immobilier.
- Maîtrise de la gestion économique et financière.
- Volonté d'agir en concertation avec la tutelle au sein du réseau des établissements marianistes.
- Collaboration avec le chef d'établissement de l'école sainte Marie.

Missions :

- Prendre en compte le Projet Educatif ainsi que le projet d'établissement travaillés récemment. En assurer une relecture et une mise en œuvre avec le souci de fédérer tous les acteurs de la communauté éducative.
- Travailler en collaboration et en confiance avec le président de l'OGEC, le chef d'établissement du 1^{er} degré, le service de l'exercice de la tutelle Marianiste et la Société Monceau, organisme propriétaire.
- Sous la responsabilité de la tutelle marianiste et en collaboration avec le Chef d'établissement du Premier degré ainsi qu'avec le président de l'association gestionnaire, rédaction et mise en œuvre d'un protocole de coordination s'appuyant sur un pilotage commun avec le chef d'établissement du premier degré.
- Porter une attention à l'organigramme de l'établissement afin d'identifier les missions et les responsabilités de chacun.
- Assurer à l'établissement un style marianiste et participer activement aux propositions du réseau marianiste.
- S'inscrire dans les orientations diocésaines et prendre part à la vie de l'enseignement catholique du diocèse des Hauts-de-Seine.

Rémunération : application du statut du chef d'établissement de l'enseignement catholique.

Merci d'adresser par mail les dossiers de candidature comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae et des références à M. Patrice CIRILLO, délégué à l'exercice de la tutelle scolaire (tutelle@marianistes.com) dans les meilleurs délais (avant le 05 janvier 2026). Les candidatures seront étudiées entre le 06 et le 18 janvier 2026. Les premiers entretiens de recrutement auront lieu à la Maison régionale de la Congrégation Marianistes (44 rue de la santé 75014 Paris) à partir du 19 janvier 2026. Le choix définitif du ou de la candidat(e) sera arrêté courant février.